

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Revue vaudoise de généalogie et d'histoire des familles |
| Herausgeber: | Cercle vaudois de généalogie |
| Band: | 29 (2016) |
| | |
| Artikel: | Une émigration vaudoise en Nouvelle Russie : la colonisation de Chabag en 1822 |
| Autor: | Bastian, Jean-Pierre |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-1085165 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une émigration vaudoise en Nouvelle Russie : la colonisation de Chabag en 1822

Jean-Pierre Bastian

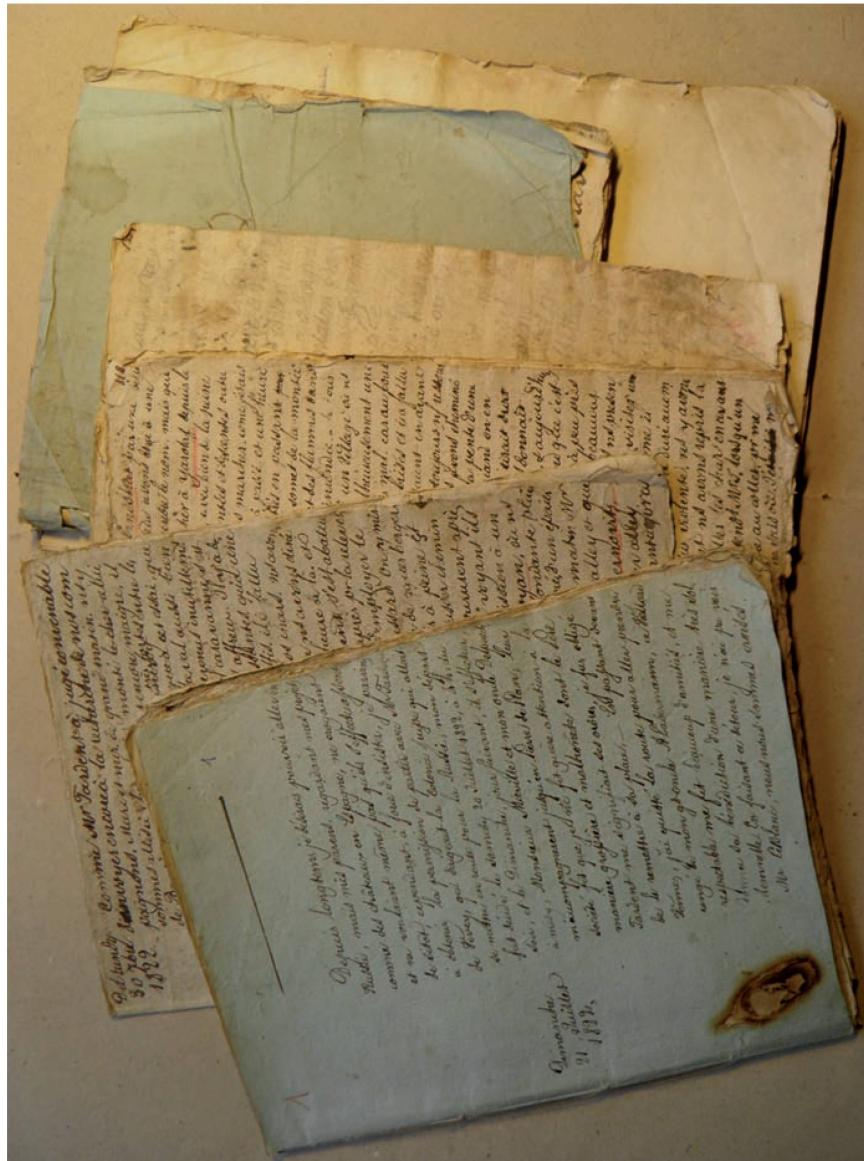
Le 19 juillet 1822, trois chars tirés par des chevaux quittèrent Vevey pour Chabag en Bessarabie. Un quatrième char partit le surlendemain de Lausanne avec le chef de l'expédition à bord, le Veveysan Louis-Vincent Tardent (1787-1836), et le jeune apprenti de commerce lausannois François-David Noir (1806-1877) ; les chars se rejoignirent à Avenches pour former dès le 22 juillet un convoi véhiculant 27 personnes, dont treize enfants (sept de la famille Tardent-Grandjean et six de la famille Chevalley-Légeret), dans l'espoir d'aller fonder une colonie viticole dans la province de Nouvelle Russie (*Novorossia*). Outre les pères et mères respectifs et le grand-père Grandjean, parmi les huit adultes restants se trouvaient cinq domestiques du couple Tardent-Grandjean, deux accompagnants désireux de se rendre à Odessa et un sixième domestique faisant le voyage à pied au rythme des chars. Ils parvinrent à Akkerman au bord du liman (lagune) du fleuve Dniester en Bessarabie, cette « *nouvelle terre promise* »¹, cent jours plus tard, le 31 octobre, après environ 2 500 kilomètres de routes cahoteuses. Quelles furent les motivations qui entraînèrent un tel choix par ces familles et individus résidant sur la commune de Vevey et ses environs (La-Tour-de-Peilz, Chexbres,

Puidoux et Rivaz), outre l'apprenti de 16 ans à peine, quittant pour la première fois Lausanne et auquel nous devons la narration du quotidien de l'expédition ?

Au début du XIX^e siècle comme aujourd'hui, quitter sa famille et son environnement n'a jamais été facile. Des causes individuelles, familiales et structurelles en expliquent la démarche. Je me propose d'explorer les raisons qui amènèrent les colons vaudois de Chabag à quitter leur patrie. Quelles conditions socio-politiques favorisèrent une telle initiative ? Quelles situations familiales entraînèrent Louis-Vincent Tardent (1787-1836) à devenir l'initiateur si ce n'est l'âme du projet ? On dispose aujourd'hui de plusieurs récits concernant le voyage, la colonisation et l'histoire de la colonie au cours des XIX^e et XX^e siècles². Le personnage emblématique de la colonie, ses liens familiaux et le groupe des premiers immigrés peuvent être ainsi mieux appréhendés. C'est pourquoi, après avoir recherché les conditions politiques et sociales qui favorisèrent la démarche de colonisation vaudoise, j'évoquerai l'entourage familial, la formation du fondateur de la colonie et quelques aspects de sa personnalité, l'initiative de colonisation ainsi que le

¹ Comme la désigna François-David Noir (1806-1877) dans son journal. NOIR, François-David, *Journal de voyage, Lausanne-Chabag-Odessa, 1822-1825*, (présenté et annoté par Jean-Pierre Bastian), Bière : Cabédita, 2016, p. 133. Pour une version abrégée de cet article, voir : BASTIAN, Jean-Pierre, « Le Veveysan Louis-Vincent Tardent (1787-1836) et les chars de l'espoir : une émigration vaudoise à Chabag en 1822 », in *Les Annales veveysannes*, 2016 ; vol. 16, p. 61-85.

² GANDER, Louis, *Notice historique sur la fondation de la colonie vaudoise de Chabag*, Bessarabie, Lausanne : Imprimerie Lucien Vincent, 1908. GANDER, Louis, « Histoire de la colonie de Chabag », *Revue historique vaudoise* 16, p. 115-125, 149-154 (1908). GRIVAT, Olivier, *Les vigneron suisses du Tsar*, Chapelle-Vaudanne : Éd. Ketty et Alexandre, 1993. HILBERER, Jules-Émile, *Les Suisses dans la Russie méridionale : La Société d'Odessa ; La Colonie de Chabag. Notice historique*, Odessa : L. Nitzsche, 1912. GANDER-WOLF, Heidi, « Chabag, Schweizer Kolonie am Schwarzen Meer. Ihre Gründung und die ersten Jahrzehnte ihres Bestehens », Zürich : Faculté de philosophie, (sous la dir. du professeur A. Niederer), Lausanne : Multi-office, 1974.



Les cahiers du «Journal de voyage» de François-David Noir.
Archives cantonales vaudoises PP 1039. Photo Dominique Noir.

voyage de Vevey à Chabag tel que le restitue le « Journal de voyage » de François-David Noir.

La politique de peuplement du tsar russe

On ne peut pas comprendre l'émigration vaudoise vers Chabag en Bessarabie sans lier la colonisation rurale entre les fleuves Dniester et Pruth au développement de la ville portuaire voisine d'Odessa. Elle devint le débouché de la production bessarabienne et la tête de pont de la politique russe de colonisation. Il faut aussi rappeler que l'émigration vaudoise et romande fut une constante au XIX^e siècle. En 1801, une colonie de vignerons vaudois fut fondée dans l'Indiana sous le nom de New Vevey. En 1803, ce fut une New Geneva qui apparut dans l'État de New York à l'initiative migratoire de 400 Vaudois, Genevois et Jurassiens. L'émigration se poursuivit, car la deuxième décennie du XIX^e siècle fut particulièrement dure pour la population vaudoise comme pour le reste de la Suisse. La misère et même la famine se répandirent en 1816 et 1817 après que les pluies diluvienues de l'été eurent empêché la maturation des récoltes. Le prix des céréales ne cessa de grimper et le pain commença à manquer, contraignant le gouvernement vaudois à des achats massifs de grains provenant de Crimée. Même si la situation s'améliora l'année suivante, l'inquiétude resta vive et, alors que la population croissait, cela poussa certains à émigrer. Par exemple, c'est précisément en 1819 que des Fribourgeois partirent pour le Brésil suivis par d'autres Confédérés pour y fonder Nova Friburgo. Dans ce contexte de précarité endémique, une autre région du monde attira l'attention de potentiels migrants : le Sud de l'Empire russe où une politique active de colonisation visait à européaniser des terres jusque-là peu peuplées et restées longtemps en mains ottomanes. L'impératrice Catherine II (1729-1796) avait étendu l'influence russe en direction de la Crimée et de l'embouchure du Dniepr, à la suite d'une guerre victorieuse sur les Turcs (1768-1774). Une nouvelle guerre, menée de 1787 à 1792, lui avait permis cette fois d'annexer la Crimée, de s'emparer des villes

de Kherson et de Nikolaïev, de contrôler tout le territoire avoisinant le bord de la mer Noire entre les fleuves Boug et Dniester, sans oublier l'établissement d'un protectorat sur la Géorgie en 1801. Odessa fut ainsi fondée en 1794 sur l'emplacement d'une ancienne forteresse ottomane en vue de servir de capitale à la province de Nouvelle Russie, ouvrant vers la mer Noire un vaste territoire au sud de l'Empire russe. Comme le rappelle Stella Ghervas,

« le projet initial de Catherine II était de faire d'Odessa une étape sur la route de Constantinople, elle-même destinée à devenir la capitale d'un nouvel espace russe et orthodoxe, conçu comme successeur de l'idéal gréco-byzantin. Alors que Sébastopol avait été créée en 1783 pour y établir la marine de guerre, Odessa devait surtout servir de port marchand sur la mer Noire et de débouché vers les Détroits et la Méditerranée, ouvrant ainsi de nouvelles routes commerciales russes vers l'Occident »³.

Son successeur, le tsar Alexandre I^{er} (1777-1825), accorda des priviléges aux immigrés en faveur du développement commercial d'Odessa, proclamée ville libre et port franc dès 1817. Le résultat de cette politique énergique fut que, très vite, des milliers d'habitants vinrent s'y établir. La ville connut une croissance considérable dans la mesure où le port prit de l'ampleur avec l'exportation céréalière et lainière issue des plaines voisines. La population augmenta très rapidement. De 2 000 habitants en 1802, elle passa à 4 000 en 1804 et à 35 000 en 1813, de telle manière que la France, l'Autriche, l'Espagne et le royaume de Naples se hâtèrent d'y ouvrir des consulats. La Suisse ne demeura pas en reste et y disposait également, dès 1820, d'un consul (Louis Jaquet) et d'un vice-consul (Henri Richard), tous deux honoraires⁴. Le cosmopolitisme de la cité fut signalé en mai 1810 au

³ GHERVAS, Stella, « Odessa et les confins de l'Europe : un éclairage historique », in GHERVAS, Stella et ROSSET François, *Lieux d'Europe*, Paris : Éditions de la Maison des Sciences de l'homme, 2008, p. 109.

⁴ Documents diplomatiques suisses : <http://db.dodis.ch/organization/12046>



Odessa au début du xix^e siècle, avec son plan en damier conçu par des architectes français.
Gravure anonyme tirée des *Beautés du Bosphore*, 1838, collection Dominique Noir.

Genevois Charles Pictet de Rochemont (1755-1824) par le duc de Richelieu (1766-1822), gouverneur de la ville et de la Nouvelle Russie de 1803 à 1814 en ces termes :

«Imaginez un mélange de Russes, grands et petits, de Polonais, de Grecs, de Valaques, de Moldaves, de Bulgares, d'Allemands, de Serbes, de Tartares de diverses races, voilà comment ce pays est peuplé, cette variété n'est nulle part plus frappante qu'à Odessa, et dans ses environs»⁵.

Odessa était donc une ville neuve, peuplée d'immigrés et dessinée en damier par des urbanistes novateurs ; elle ressemblait plus «aux villes-champignons de l'Ouest américain qu'à une ville européenne forgée par une histoire pluri-séculaire»⁶; c'était aussi une ville-aimant. Elle attirait des individus à l'esprit pionnier ; une petite communauté helvétique y avait pris racine et côtoyait d'autres entrepreneurs venus d'Europe et même d'Orient. 42 «maisons suisses» s'y trouvaient en 1817⁷.

⁵ «Lettre de Richelieu à Charles Pictet, Odessa, le 5 mai 1810», in *Des Bergeries familiales d'Odessa à la légation royale de Bavière à Paris : Charles René Pictet de Rochemont (1787-1856)*, (*Lettres, documents, correspondance diplomatique*), Fondation des archives de la famille Pictet (www.archivesfamillepictet.ch), p. 61. Voir aussi : POLEVCHTCHIKOVA, Elena et TRIARE, Dominique (éd.), *Lettres d'Odessa du duc de Richelieu 1803-1814*, Paris : Centre international d'études du xviii^e siècle, 2014.

⁶ GHERVAS, Stella, «Odessa et les confins de l'Europe: un éclairage historique», *Lieux d'Europe...*, op. cit., p. 113.

⁷ *Gazette de Lausanne*, 22 juillet 1817, page 3.

Pendant ce temps, à Lausanne, les transformations économiques de la Nouvelle Russie faisaient l'objet des conversations dans les milieux entrepreneurial du début des années 1820. Apprenti de 1820 à 1822 chez l'agent d'affaires Louis Leblanc-Golay (?-1859) dont le bureau se trouvait sur la place de la Palud, François-David Noir entendit parler ainsi de la rapide fortune que certains Suisses réalisaient, en particulier les frères César et Jacques Dantz de Lausanne⁸, marchands de la première guilde d'Odessa et banquiers à Constantinople. Odessa ne tarda pas à devenir « *le sujet des entretiens familiaux* » et un objet de rêves d'avenir pour le jeune adolescent soucieux de dépasser sa condition. Comme il l'atteste dans ses Souvenirs : « *la facilité avec laquelle je voyais que l'on pouvait faire de grandes et fructueuses affaires me donnait le désir d'aller dans ces contrées* ». Les frères Dantz étaient loin d'être les seuls Lausannois à s'intéresser à de nouveaux horizons. Le libraire Alphonse Collin et son frère Marc⁹ avaient ouvert la première librairie du port en 1819 et quelques enseignants vaudois participaient des principaux collèges du lieu. Par ailleurs, dès le début du siècle, des fortunes genevoises tentaient de redorer leur situation économique par des investissements à haute rentabilité, en particulier dans l'élevage de moutons mérinos en Bessarabie dont la laine de qualité pouvait être utilisée dans leurs fabriques textiles afin de confectionner des draps et des tissus pour les uniformes des soldats des armées européennes en pleine lutte en ces années de fin d'empire napoléonien.

En parallèle à ces initiatives commerciales et de mise en valeur de terres, le tsar Alexandre I^{er} mena une politique

de peuplement qui le conduisit à concéder à des tiers les terres en jachère à cultiver dans les territoires récemment conquis ; cela attira, dès 1803, des migrants allemands appauvris venant principalement d'Alsace, du Bade-Würtemberg et du Palatinat. D'autres suivirent, de telle sorte qu'en 1809, plusieurs centaines de paysans, fuyant la misère, s'étaient déjà établis dans une quinzaine de villages, aux consonances germaniques, dispersés entre Odessa et le fleuve Dniester, au sud de la ville.

L'émigration vaudoise menée par Louis-Vincent Tardent répondit ainsi à la politique de peuplement et de développement mise en place par le tsar russe ; elle participa de l'attrait de nombreux Romands pour Odessa et la Bessarabie au début du XIX^e siècle. L'autre élément clé de l'impulsion migratoire fut la personnalité du dirigeant du mouvement de colonisation vaudoise à Chabag.

Un milieu familial éduqué et entreprenant

Pour comprendre la figure de Louis-Vincent Tardent, il convient d'évoquer son entourage familial, mis en valeur en 1887 par Henri Alexis Tardent (1853-1929) dans une lettre à un lointain cousin à Paris¹⁰. Fils de Jacques David Tardent-Chérix (1757-1828) et de Marianne Chérix (1757-1800), il fut moins marqué par son père que par son grand-père, David Josias Tardent-Martin (1737-1819). Ce dernier, né au Sépey dans la paroisse d'Ormont-Dessous, avait épousé en 1756 Esther Martin (1732-1799) du même lieu. En 1760, il ouvrit une école dans son hameau natal où il usa de nouvelles méthodes d'enseignement, ce qui inquiéta les autorités qui le trouvaient trop

⁸ Fils du cafetier Nicolas Dantz, d'origine grisonne, dont le café était situé au bas de la rue de Bourg jusqu'en 1807, et anciens étudiants de l'Académie lausannoise. En 1822, ils firent don de deux momies égyptiennes au Musée d'archéologie et d'histoire de Lausanne.

⁹ Nommé consul de Sinope en Anatolie par le tsar Alexandre I^{er} en 1818, *Gazette de Lausanne*, 7 avril 1818, p. 3.

¹⁰ « History of the Tardent family », by Henri Alexis TARDENT, written at Nikolaev near Odessa, 21 February to 11 March 1887, in the form of a letter to his distant cousin Louis Tardent of Rue de Rome, Paris, Cf. <http://www.tardent-history.info/tracking.htm>; voir aussi TARDENT Jules Louis, *The Swiss-Australian Tardent Family History and Genealogy*, Southport (Queensland, Australie), 1982 et Inventaire généalogique des Tardent, in <http://www.tardent-history.info/Tardent%20Genealogy%20Original.pdf>

révolutionnaire. C'est sans doute pourquoi il le quitta pour occuper le poste de régent à l'école du village de Chernex dans la paroisse de Montreux; il attira rapidement l'attention. Doté d'une excellente mémoire, il se révéla un esprit curieux ayant une bonne connaissance des mathématiques et de l'histoire naturelle, en particulier de la botanique. Lecteur de Rousseau dont *L'Émile ou De l'éducation* venait de paraître en 1762, il s'intéressa à une pédagogie active, sortant de la routine enseignante répétitive de l'époque. Il se fit remarquer aussitôt, ce qui lui valut d'être appelé en 1771 comme régent principal du collège de Vevey, ville qui souhaitait réformer l'enseignement scolaire. Il y exerça ses talents de régent pendant 44 ans jusqu'en 1815, acquérant notoriété et respect. Reflet de sa pratique pédagogique et de son enseignement, il publia en 1809 une *Histoire très abrégée de l'Helvétie ou de la Suisse* (Lausanne, Hignou). Auparavant, il contribua surtout à diffuser les *Principes généraux à la portée de toutes les personnes pour apprendre l'orthographe sans savoir le latin*, du Genevois Jean Isaac Durand, paru pour la première fois à Genève en 1755. Comme l'indique la première réédition lausannoise de 1795, ils furent « mis en demandes et réponses, et augmentés notamment de quelques exemples de thèmes, où les mots sont marqués de leur part par David Tardent »¹¹. Cette initiative connut un réel succès puisqu'en 1814, l'ouvrage en était à sa sixième édition à Lausanne chez le libraire-imprimeur Hignou.

Son fils aîné, Jacques David Tardent (1757-1828), père de Louis-Vincent, avait épousé en 1779 Marianne Chérix (1757-1800) de Bex et exerçait le métier de cordonnier¹² à Vevey; il était devenu alcoolique et son langage guère châtié reflétait sa condition et son addiction comme en témoigna François-David Noir, qui eut l'occasion de le

croiser à Lausanne, au moment du départ de l'expédition pour Chabag; il souligna, dans son journal,

« la manière grossière et malhonnête dont le Père Tardent me signifiait ses ordres, (à tel point que) je fus obligé de le remettre à sa place ».

De haute taille, Jacques David Tardent avait été tambour-major dans la milice veveysanne; aîné d'une fratrie de treize enfants dont la moitié moururent dans leur première année de vie, il ne lui restait que quatre frères et sœurs au moment du décès de son père en 1820. Ce dernier, dans son testament du 22 juillet 1819, avait pris toute la mesure des limites de son fils. Il léguait à ses enfants 26 000 francs de fortune de l'époque, mais ajouta une clause de réserve à l'égard de l'aîné, « *considérant la possibilité qu'il ne sache pas gérer sa part* », demandant au juge de paix de ne lui allouer que les intérêts de la somme héritée, craignant qu'il ne la dépense aussitôt. Ainsi, dès 1825, la Justice de paix du cercle de Vevey nomma un tuteur en la personne de Daniel Monnet « *sans l'assistance duquel M. Tardent ne pourra agir dans les cas mentionnés par l'article 299 du code civil* »¹³, c'est-à-dire « *plaider, transiger, emprunter, recevoir un capital mobilier, ni en donner décharge, aliéner ses biens ou les grever d'hypothèques* ». Cela n'empêcha pas Jacques David Tardent de mourir dans la misère autour de 1828.

Contrairement au père alcoolique, les oncles et tantes de Louis-Vincent reflètent un milieu veveysan cultivé et éduqué, sensible aux arts et à la science. Sans doute les principes éducatifs innovateurs de David Josias favorisèrent-ils l'éducation aussi bien des filles que des fils. Ainsi, de ses six oncles et tantes ayant atteint l'âge adulte, Suzanne Marie (1759-1815) quitta Vevey à l'âge de 21 ans pour être préceptrice à Dessau, en Saxe-Anhalt, des jeunes princesses de la famille ducale de Anhalt-Dessau

¹¹ LUQUIENS, Louis, *Catalogue des livres français, latins, italiens et anglais*, Lausanne : Luquiens, 1795, p. 90.

¹² *Gazette de Lausanne*, 20 septembre 1825, p. 2.

¹³ *Gazette de Lausanne*, 27 septembre 1825, p. 6.

jusqu'en 1808, pour finir ensuite ses jours à Vevey. Louise (1775-1853) suivit les mêmes traces que sa sœur aînée et fut aussi préceptrice à Dessau auprès de la famille de Georg Heinrich von Berenhorst-von Bülow (1733-1814), écrivain militaire, puis de la famille ducale auprès de qui elle acheva sa vie. Jeanne Esther (1768-1842) épousa en 1791 Jacques Buvelot (1770-1842) de Nyon, boursier de la Régie de Morges en 1799, puis agent de change et courtier à Vevey en 1820. Charles (1779-1825) exerça la profession de comptable à Berlin et vint également finir ses jours à Vevey. Jean David (1769-1793), décédé à l'âge de 24 ans, fut lieutenant dans la compagnie du régiment de Vevey et maître de calligraphie au collège de la ville. Enfin, Louis Marc Samuel (1772-1801), décédé à l'âge de 29 ans, après avoir été organiste de l'église allemande de Vevey, devint directeur de chœur et lecteur à l'église française de Francfort, puis pasteur de la paroisse de Jarldorf dans la principauté de Darmstadt. Sa femme mourut quatre ans plus tard de telle manière que leurs deux fils, Jacques (1799-?) et Philippe (1800-1860), cousins germains de Louis-Vincent, furent recueillis à Vevey dès 1806 par le grand-père Tardent. C'est donc dans une famille entreprenante, éduquée et encline aux arts que naquit et grandit à Vevey celui qui allait devenir le fondateur de la colonie vaudoise de Chabag. Cultivés et jouissant d'une bonne éducation, ses oncles et tantes n'hésitèrent pas à s'exiler, en particulier dans les pays de langue allemande, pour exercer des professions dans l'enseignement, la comptabilité ou le pastorat, tout en gardant leurs attaches veveysannes pour nombre d'entre eux.

Pour sa part, Louis-Vincent demeura à Vevey jusqu'à l'âge de 35 ans; il se révéla une exception dans sa fratrie sans doute éprouvée par l'intempérance du père. Ses deux sœurs cadettes, Marie Louise (1790-1860) et Rose (1793-1857), vécurent à Paris où la première épousa un dénommé Friedrich dont elle divorça, pour se remarier avec un huissier de justice et finir ses jours

dans la pauvreté avec sa sœur. Deux autres frères aînés, Jean (1780-?) et François (1783-?), moururent jeunes. L'alcoolisme du père et le fait que Louis-Vincent ait été le seul garçon survivant de la fratrie à Vevey expliquent pourquoi, très tôt, son éducation fut prise en main par le grand-père. Ce dernier trouva en lui

« non seulement un héritier, mais quelqu'un capable de mener à bien des entreprises, ayant des traits de caractère semblables, une même petite taille et un port élégant, des yeux expressifs et des dons moraux et intellectuels »¹⁴.

Il hérita de son grand-père un même esprit curieux. Attentif aux nouvelles pédagogies, ce dernier l'avait envoyé étudier à l'Institut de jeunes gens que Johann Heinrich Pestalozzi (1746-1827) avait ouvert à Yverdon en 1804. Louis-Vincent gagna l'estime de Pestalozzi avec qui il correspondit et entretint de bonnes relations jusqu'au décès du grand pédagogue. Avec l'appui de son grand-père, il devint à son tour régent au collège de Vevey en 1805, où il fut nommé maître d'histoire naturelle et de calligraphie jusqu'en 1813. Comme son grand-père, qui probablement l'initia, il s'intéressa à la botanique et en 1819 devint membre de la Société vaudoise d'histoire naturelle. Passionné de musique et de chant, il participa aussi à la fondation de la Société de musique de Vevey; en mai 1807, il ouvrit en outre un Institut pour jeunes gens¹⁵ qu'il supervisait en appliquant les méthodes d'enseignement de l'Institut d'Yverdon; les jeunes gens recevaient « *leurs leçons selon la méthode ordinaire et celle du célèbre Pestalozzi* » comme l'indiquait le prospectus de l'Institut ouvert par Tardent.

Entre-temps, en 1806, il avait épousé à Vevey Suzanne Henriette Uranie Grandjean (1789-1852) dont le père, Charles Auguste, originaire de Buttes dans le Val de Travers, canton de Neuchâtel, était un

¹⁴TARDENT, Henri Alexis, « History of the Tardent family », *op. cit.*, p. 121.

¹⁵Gazette de Lausanne, 25 mai 1807, p. 12.

«fabriquant» d'horlogerie, qui vivait à Vevey. Il avait épousé une Anglaise, maîtresse d'école, dont il finit par se séparer. Uranie, placée dans une école à Bâle, disposa d'une bonne éducation et parlait plusieurs langues. Les Tardent-Grandjean eurent dix enfants, dont huit nés à Vevey. Il semble que ce soit cette prolifique famille à entretenir qui amena le couple à chercher de meilleurs revenus en émigrant. Mais l'alcoolisme du père et le décès du grand-père (1820) les poussèrent probablement aussi vers de nouveaux horizons. À cela s'ajouta l'esprit entreprenant de Tardent. Il le conduisit à prendre la tête du projet de colonisation.

Un homme d'initiative

Dès 1803, l'active politique de peuplement du tsar Alexandre I^{er} avait éveillé l'intérêt de son précepteur, le Vaudois Frédéric-César de la Harpe (1754-1838)¹⁶. Rentré au pays en 1815, il devint membre de la Société helvétique de sciences naturelles fondée la même année et de sa section vaudoise organisée en 1819; il y côtoya le vétérinaire Louis de Saloz (1774-1851), originaire de Moudon¹⁷, qui avait vécu à Odessa et Louis-Vincent Tardent qui venait d'y adhérer. C'est dans le cadre de cette société scientifique que Tardent reçut les premières informations concernant la politique de colonisation russe en Bessarabie. Selon La Harpe, Saloz

«ayant raconté qu'il existait en Bessarabie des vignobles de la couronne fort négligés, des vignerons de nos contrées se sont informés si le gouvernement serait disposé à traiter avec eux pour leur culture»¹⁸.

C'est en effet vers la fin de l'année 1819 que Tardent, qui se présentait en tant que «cultivateur-botaniste», prit l'initiative¹⁹. En homme éduqué, expérimenté et ouvert aux autres, il mit en marche le processus. Il prit contact, vers la fin de l'année 1819, avec La Harpe qui l'encouragea à écrire au gouverneur général de Bessarabie, le général Alekseï Bachmetev (1774-1841)²⁰. Peu après, le tsar alloua trente-six-mille poses de terres, dont cent-septante étaient en vignes ou susceptibles de le devenir autour du village de Shabo/Chabag, situées près (à une demi-lieue, soit 1,6 km) du bourg d'Akkerman au bord du liman, à l'embouchure du fleuve Dniester dans la mer Noire, à une quarantaine de kilomètres au sud d'Odessa. Dès lors, Tardent poursuivit activement les démarches. En témoigne sa lettre du 22 juin 1820 au Conseil d'État du canton de Vaud, dans laquelle, afin d'obtenir un soutien public, il fit part de l'initiative espérant recueillir une adhésion au projet de fonder «une petite colonie de vignerons vaudois» près d'Akkerman en Bessarabie²¹.

Malgré la non-entrée en matière du Conseil d'État jugeant qu'il s'agissait d'une entreprise privée ne le concernant pas, six éventuels futurs colons se rassemblèrent à Vevey le 13 août 1820 pour discuter des moyens de s'établir à Chabag, que Tardent se proposait

¹⁶ Selon la lettre du 4 janvier 1803, sa note 4: «Comme il serait possible qu'il y eût une émigration de Suisses-cultivateurs, peut-être qu'il s'en trouverait qui préféreraient votre zone méridionale aux établissements américains, si vous leur assurez, par une charte solennelle, leur liberté et la jouissance de leurs propriétés», DE LA HARPE, Frédéric-César, *Correspondance générale*, tome II, 1803-1815, Neuchâtel: La Baconnière, 1979, p. 18.

¹⁷ Après des études vétérinaires à Paris, Louis de Saloz (1774-1851) fonda à Moudon en 1805 un «hôpital vétérinaire», puis s'établit à Aubonne, avant de rejoindre en 1811 Odessa sur invitation du gouvernement russe. Lorsque la peste ravagea le port en 1813, il parvint à enrayer la propagation de l'épidémie et fut nommé vétérinaire en chef du gouvernement de Kherson et anobli. Il passa le reste de ses jours à Moudon. Cf. «Saloz», in DE MONTET, Albert, *Dictionnaire biographique des Genevois et Vaudois*, Lausanne: Bridel, vol. II, 1877, p. 443.

¹⁸ DE LA HARPE, Frédéric-César, *Correspondance générale*, tome III, 1815-1824, Neuchâtel: La Baconnière, 1980, p. 416.

¹⁹ Je remercie Madame Heidi Gander-Wolf de m'avoir rendu attentif à cela, GANDER-WOLF, Heidi, «Chabag, Schweizer Kolonie am Schwarzen Meer...», *op. cit.*, p. 40.

²⁰ Gouverneur général de la Bessarabie de 1816 à 1822.

²¹ À ce sujet voir GANDER-WOLF, Heidi, «Chabag, Schweizer Kolonie am Schwarzen Meer...», *op. cit.*, p. 37-51 et 211-224.

de rebaptiser Helvetianopolis²². Outre ce dernier, il s’agissait de Jean-Louis Guerry²³, ancien militaire de Chexbres, George-Amédée Testuz²⁴, vigneron de Puidoux (Crémières), Jacob-Samuel Chevalley, vigneron de Rivaz, François-Louis Petit dont on ne connaît pas l’origine, Louis-Samuel Tardent²⁵, paysan d’Ormont-Dessous.

Seul lettré de tous, Louis-Vincent Tardent avait préparé le plan de colonisation après en avoir conféré avec le général de la Harpe, qui avait écrit à ce sujet à son ancien élève, le tsar Alexandre I^e. Lors d’une séance inaugurale, les futurs colons votèrent huit cents francs pour le voyage d’un des leurs, chargé d’aller examiner les lieux. Ils nommèrent tout naturellement Tardent comme leur délégué; celui-ci se rendit sur place à la fin de l’année 1820 pour évaluer l’état des terres concédées; après avoir fait le voyage «par la mer», il parvint à Kishinev/Chisinau,

capitale de la Bessarabie, où il fut reçu par le général Insoff (1768-1845), lieutenant général gouverneur de Bessarabie auprès de qui il avait été chaudement recommandé par La Harpe; il explora alors les divers sites qui lui furent indiqués comme favorables au développement de la viticulture; il finit par retenir Chabag pour ses qualités géologiques et probablement aussi à cause de la proximité des villes d’Akkerman et d’Odessa; cette dernière était accessible par le liman du Dniester qui permettait de gagner la mer Noire par barque; il visita aussi Odessa où il prit contact avec la colonie suisse et rencontra les frères Dantz qui par la suite furent enclins à soutenir financièrement la colonie de Chabag.

Cependant, il apparaît clairement que Tardent n’effectua pas seul ce premier voyage exploratoire. Conformément à l’article 19 des «modalités de souscription» établies en juin 1820 par l’appel à la colonisation vaudoise à Chabag, quatre députés devaient y être envoyés afin d’évaluer la situation et deux d’entre eux devaient rester sur place, «pour faire les préparatifs nécessaires». Ceci explique pourquoi lorsque les membres du convoi arrivèrent à Akkerman le dernier jour d’octobre 1822, ils y trouvèrent Testuz et pourquoi François-David Noir fut conduit par Mermoud «au magasin de Monsieur Tardent... un grand bâtiment composé de quatre bons murs et d’un couvert de roseaux» au milieu duquel «existe un petit pressoir». Testuz et Mermoud étaient donc restés à Akkerman en 1821 afin de mettre en place une infrastructure viticole minimale et même produire quelques tonneaux de telle manière que Plantin, au printemps 1823, pouvait indiquer à son cousin de La-Tour-de-Peilz que «le vin est très bon ici; celui que Monsieur Tardent a fait en 1821 est meilleur que le nôtre, et nous en buvons chaque jour»²⁶.

²² Selon GANDER Louis, *Notice historique sur la fondation de la colonie vaudoise de Chabag, Bessarabie*, Lausanne : Imprimerie Lucien Vincent, 1908, «Chabag, colonie suisse en Bessarabie», *Conteur Vaudois*, 23 janvier 1892, p. 1. *Le conteur vaudois* plus loin

²³ Jean-Louis Guerry (1767-1829), municipal de Chexbres dès 1798, marié, venu sans son épouse. Fils de François-Louis, vigneron et gouverneur de Chexbres, et de Jeanne-Marie Chappuis, il épousa Françoise Chevalley, fille de Jacob, vigneron. Ancien soldat, il était titulaire de la médaille «Honneur et Fidélité» décernée aux soldats suisses rescapés du massacre des Tuilleries du 10 août 1792. Cf. RIAL, Sébastien, «Guerry, Jean Louis de», *Dictionnaire historique de la Suisse*. Par la suite, après un bref passage en Suisse, en août 1826, il amena avec lui à Chabag Françoise Rey (1807-?), née à Publoz. Sur les Rey, voir Marcel Rey, *Petite chronique familiale des Rey de Villette*, 1966, ACV VB 3141.

²⁴ Georges Amédée Testuz, fils de feu François Testuz, de Rivaz, «ci-dévant domicilié à Crémier», en son absence, la discussion de ses biens fut obtenue par le curateur désigné par le tribunal de Vevey le 18 août 1823 qui avertit les éventuels créanciers que «cette masse ne compte aucun actif liquide», *Gazette de Lausanne*, 26 août 1823, p. 5.

²⁵ Probablement Louis Samuel Tardent-Dupertuis (1785-1854), père de Louis Marc Samuel Tardent (1816-1881), bûcheron et buraliste postal au Sepey, Ormont-Dessous, qui épousa Marie Louise Perrod. Leur fils Henri Alexis Tardent (1853-1929), botaniste et journaliste, partit en 1869 pour Odessa où il rencontra et épousa en 1876 dans l’église réformée de Chabag, Hortense Tardent, petite-fille de Louis-Vincent Tardent-Grandjean. Le couple gagna en 1887 l’Australie. Cf. Henri Alexis Tardent, https://fr.wikipedia.org/wiki/Henri_Alexis_Tardent, consulté le 2 décembre 2016.

²⁶ Lettre de Jean-Louis Plantin à son cousin de La-Tour-de-Peilz, Chabag, 1823, Archives Georges Charotton, Corseaux.

En automne 1821, satisfait de ce qu'il avait observé, Tardent avait écrit à ses concitoyens de Lavaux désireux d'émigrer; il leur demandait de se mettre en route afin d'arriver à temps pour les premiers travaux de printemps. Réunis le 21 décembre 1821, ceux-ci préférèrent cependant attendre et demandèrent une copie de l'oukaze impérial qui leur concédait les vignes et les terres promises; de telle manière que ce ne fut qu'après réception du document et un nouvel entretien à Vevey le 2 avril 1822 avec Tardent, rentré entre-temps, que la décision fut enfin prise.

Le 18 juin 1822, Tardent rédigea à Vevey une convention «des colons d'Akkerman», composée de dix-neuf articles, dans le but de former un établissement agricole sur les terres concédées par le tsar. L'acte détermine que les colons vendront, avant leur départ, tous leurs biens. Elle fut signée devant le notaire Genton, par Jean-Louis Guerry (1767-1829), ancien municipal de la commune de Chexbres, le beau-père de ce dernier Jacob-Samuel Chevalley, vigneron et bourgeois de Rivaz, Jean-Gaspard Meyer, «*de la Corporation vaudoise*²⁷ domicilié à Aigle», Emmanuel Perrod, originaire d'Ormont-Dessous, et Charles-Auguste Grandjean, beau-père de Tardent. Tardent repartit peu après, le 21 juillet 1822, à la tête du convoi dans l'espoir d'une vie meilleure, mais sans Perrod ni Meyer.

En revanche, il tenta de recruter François-David Noir, alors âgé de 16 ans. Le bureau lausannois de l'agent d'affaires Leblanc-Golay semble avoir été le lieu où se croisèrent différents personnages (Louis-Vincent Tardent, César Dantz) intéressés à soutenir une pareille entreprise. Employé du bureau Leblanc-Golay, Noir en fut ainsi informé et entra en contact avec Tardent en avril 1822 afin de se joindre au convoi qui s'y rendrait et de parvenir à Odessa; il effectua la démarche sans vouloir entrer dans

la colonie de peuplement agricole et à vocation viticole de Chabag; il souhaitait simplement profiter du convoi qui s'organisait afin de gagner Odessa et d'y trouver un emploi dans une des compagnies suisses auprès desquelles il espérait présenter une lettre de recommandation émise par l'agent d'affaires Leblanc-Golay.

Cette convergence d'intérêts a conduit à ce que la première partie de son «Journal» de voyage décrive de manière détaillée la pérégrination; il la restitue dans son intégralité, et en particulier, avec force précisions, la vie quotidienne de l'expédition. Il s'agit d'un témoignage de premier plan sur cet événement, resté méconnu dans ses détails. Seul un autre récit du même périple, rédigé par Uranie Tardent-Grandjean, avait circulé jusque-là; mais, considérablement abrégé et succinct, il n'existe que dans une version traduite en anglais par les descendants australiens des Tardent²⁸, le récit original en français ayant été perdu par la famille et ne couvrant par ailleurs pas l'ensemble du parcours.

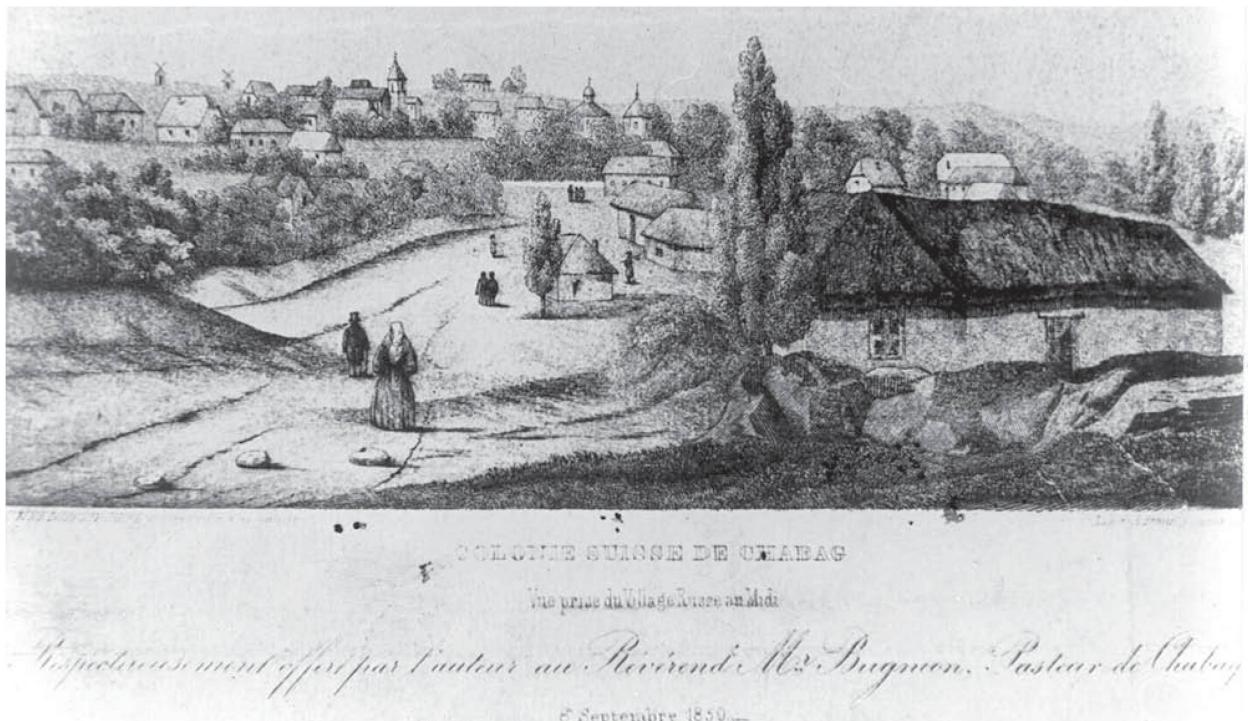
Les chars de l'espoir et la figure de Tardent

Le voyage d'aller débuta à Vevey et à Lausanne dès le 19 juillet 1822 avec quatre chars bâchés, couverts de triège, une sorte de toile cirée. Le premier char, «toujours ordinairement en tête» car «son cheval bien nourri et peu chargé allait plus vite», était celui de l'ancien soldat du Régiment des gardes suisses Jean-Louis Guerry (1767-1829), de Chexbres, qu'accompagnait le pharmacien Henri Berguer d'Avenches qui désirait se rendre à Odessa²⁹ et pour ce faire accompagnait Guerry pour

²⁷ Statut bourgeois particulier, créé en 1811, ne relevant d'aucun territoire ou autorité pour les natifs du canton de Vaud, sans bourgeoisie ni patrie d'origine. Cf. PICCARD, Jean-François, «La Corporation vaudoise», *Le conteur vaudois*, 19 février 1870, p. 1-2.

²⁸ Voir «Uranie's diary» dans http://www.tardent-history.info/Letter_from_Henri.htm

²⁹ Henri Berguer (1802-?), originaire de Neuchâtel, dont la famille résidait à Avenches, jeune pharmacien destiné à assurer le suivi médical de la colonie. Les autorités russes exigeant qu'il subisse un examen préalable de l'université de Karkoff, ce dernier, ne disposant pas des moyens pour un tel voyage, rentra à Lausanne en 1825.



La colonie vaudoise de Chabag en 1850, par Eugène Duffoug-Favre.
Collection et Photo Heidi Gander-Wolf.

sept louis d'or; le deuxième, le plus grand, aux mains du vigneron Jacob-Samuel Chevalley de Rivaz, accueillait sa femme Suzanne Marie Chevalley-Légeret (1785-1870) et leurs six enfants; le troisième, dit «le grand char», attelé à quatre chevaux menés par le cocher Jean-Louis Plantin³⁰, de La-Tour-de-Peilz, domestique des

Tardent, et le garçon-tonnelier Maillard³¹, de Chesalles-sur-Oron, abritait Louis-Vincent Tardent, ses quatre fils et François-David Noir; le dernier char était celui d'Uranie Tardent-Grandjean³², ses trois filles et ses

³⁰ Jean-Louis Plantin (?-1829), fils d'Augustin Plantin, bourgeois de La-Tour-de-Peilz et ancien municipal, décédé à Chabag; le 25 janvier 1822, afin de s'acquitter de ses dettes, ses biens avaient été vendus aux enchères à Vevey (Cf. *Gazette de Lausanne*, 25 janvier 1822, p. 4); marié, il était venu sans épouse; rapidement veuf, il se remaria en 1827 avec Jeanne-Louise Testuz, veuve Forney (1798-1860), née à Rivaz, fille de Georges-Amédée Testuz (1776-1858) de Puidoux. Également né à Rivaz, Plantin fut engagé

dès 1822 comme vigneron à Akkerman par Louis-Vincent Tardent. Veuve en 1822 d'un premier mariage, Jeanne-Louise Forney-Testuz arriva avec sept enfants en août 1826 à Chabag en compagnie de son frère Jean-François Testuz (1802-1880).

³¹ Jean Antoine Maillard (1778-1828), de Chesalles/Oron, garçon tonnelier, servant de cocher. Maillard, domicilié à Vevey en 1813, fut convoqué par le tribunal de Vevey le 13 décembre 1813 «pour maltraitement de sa mère et de son enfant de quatre ans», *Gazette de Lausanne*, 28 décembre 1813, p. 4.

³² Épousée à Vevey où elle résidait, le 18 août 1806.

deux domestiques, La Chapelon³³ et Albertine³⁴, conduit par son père Auguste Grandjean. Quant au jardinier des Tardent, Henri Zwicky³⁵ d'Obstalden dans le canton de Glaris, il fit toute la route à pied, suivant le convoi qui ne chemina guère plus vite qu'au pas de course.

Il y avait alors deux routes pour se rendre à Odessa depuis la Suisse. L'une passait par Munich et Vienne et descendait ensuite le cours du Danube jusqu'à son embouchure dans la mer Noire. L'autre contournait les Carpates par le nord, passait également par Vienne et poursuivait à l'est par Lemberg (*Lviv*), Cracovie et Brody. C'est celle que choisissait par exemple le voiturier Gottfried Giesinger de Saint-Gall qui commençait à assurer une liaison régulière avec Odessa cette même année et avisait ses clients dans la presse lausannoise qu'il était arrivé à bon port³⁶. Tardent et le groupe de colons vaudois empruntèrent ce même itinéraire par « *la Bavière, l'Autriche, la Moravie, la Silésie autrichienne, la Galicie, la Bucovine et enfin la Bessarabie* », selon ses propres termes. Ils traversèrent d'abord la Suisse jusqu'à Zürich, puis de Saint-Gall ils gagnèrent Munich. De là, ils se dirigèrent vers l'Autriche en direction de Vienne, puis « *en empruntant la chaussée impériale* », ils passèrent par ce qui est aujourd'hui le Sud de la République tchèque et de la Pologne ainsi que le Sud-Ouest de l'Ukraine, traversant les villes de Brünn (*Brno*), Lemberg (*Lviv*) et Chernivtsi (*Tchernivitsi*). Ils prirent alors la route du Sud entrant en Bessarabie dont la ville moldave de Kishinoff (*Chisinau*)

³³ Peut-être parente d'Alphonse Chapellon, journaliste au *Journal d'Odessa*, lecteur de français au lycée Richelieu d'Odessa dans les années 1820 et poète. Cf. CHAPELON, Alphonse, *Des bords de la mer Noire. Poésies*, Paris, 1862.

³⁴ Françoise Albertine Légeret (1808-?), probable nièce de Suzanne Marie Chevalley-Légeret (1785-1870).

³⁵ Henri Zwicky (1794-ca 1880), jardinier des Tardent, vivait encore autour de 1880 selon Henri Alexis Tardent (1853-1929). Il avait participé à la campagne de Russie avec les troupes suisses engagées par Napoléon Bonaparte.

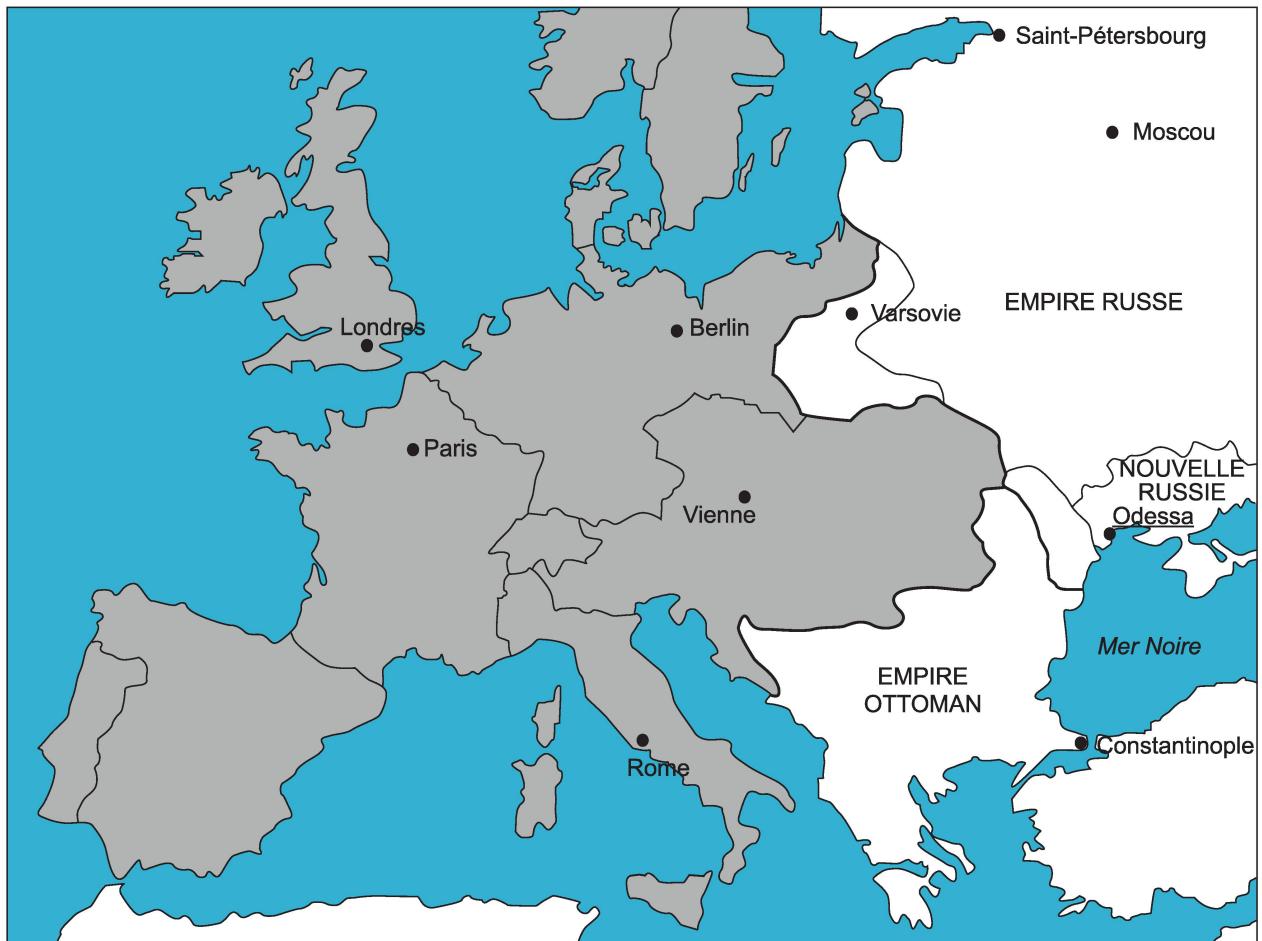
³⁶ *Feuille d'Avis de Lausanne*, 22 octobre 1822, p. 2.

était la capitale, pour achever leur périple le 30 octobre 1822 à Akkerman, sur la rive droite du fleuve Dniester. Pour quelques jours, cette petite bourgade fortifiée servit de base aux colons vaudois dans l'attente de visiter le hameau de Chabag et de prendre possession des terres qui leur étaient réservées. Ils avaient ainsi parcouru en cent jours des chaussées souvent mal entretenues, soit environ 2400 kilomètres³⁷. Cette distance sans doute rallongée par les détours liés à la topographie de l'époque, les colons vaudois l'avaient effectuée au rythme des attelages et des accidents, à la vitesse d'une trentaine de kilomètres par jour en moyenne.

Tardent avait souhaité ouvrir le recrutement à de futurs colons « *connus être honnêtes personnes et bons vigneron et qui pourront posséder de quoi fournir aux frais de la route et de l'établissement* »³⁸. Il ne s'agissait donc en aucun cas d'une émigration de la misère. Les familles Chevalley et Testuz ainsi que Jean-Louis Guerry avaient financé leur voyage et contribuèrent aux frais d'installation à Chabag. Non impliqués dans la colonisation à Chabag, Henri Berguer, âgé de 20 ans, et François-David Noir, de 16, avaient eux aussi payé leur voyage et leur entretien. Ceux-ci, avec Zwicky âgé de 28 ans, tranchent par leur jeune âge avec le corps des vigneron et des fondateurs qui constituent un groupe d'âge mur oscillant entre les 30 et les 46 ans, dont certains paraissaient endettés. Des liens divers unissaient ce groupe d'émigrés ; d'abord des liens d'unités familiales élargies, avec d'une part le clan Tardent et de l'autre celui des vigneron, Chevalley et Testuz. Ensuite des liens de domesticité, car Guerry, Zwicky, Albertine et La Chapelon servaient tous les Tardent. Enfin des liens professionnels et familiaux s'entremêlaient, pour ceux qui allaient devenir les pionniers de la vigne à Chabag :

³⁷ Que l'on peut effectuer aujourd'hui en 36 heures en automobile.

³⁸ Souscription du 1^{er} juillet 1820 citée par GANDER-WOLF, Heidi, « Chabag, Schweizer Kolonie am Schwarzen Meer... », *op. cit.*, p. 44.



L'Europe au xix^e siècle et ses confins.

Carte tirée de Stella GHERVAS et François ROSSET, *Lieux d'Europe*, Paris : Éditions de la Maison des Sciences de l'homme, 2008.

ainsi Maillard, garçon tonnelier, et Mermo(u)d, collaborateur de Testuz, participaient du projet viticole en fonction de leur qualité en la matière; Chevalley était accompagné de Guerry son beau-fils et Plantin finit par épouser en 1827 la fille de Testuz. Mais c'est la

personnalité de Tardent qui fédéra toutes ces initiatives familiales. Il convient ainsi de tracer les traits de celui qui, alors âgé de 35 ans, assuma la conduite du projet de colonisation. Ils émergent du journal de voyage de François-David Noir.

Il apparaît d'abord clairement que le couple Tardent n'appartient pas au même monde que la plupart de leurs accompagnants. Outre les toilettes de Madame et les habits de Monsieur, en témoigne le fait qu'ils ont des domestiques qui les accompagnent; du côté de Madame, il y a La Chapelon et Albertine, du côté de Monsieur, Plantin le cocher et Zwicky le jardinier. Le beau-père Grandjean l'appelle d'ailleurs respectueusement «*notre maître*» et les membres du convoi «*Monsieur Tardent*». Durant le voyage, Tardent montre un tempérament de chef et, en tant que directeur de l'expédition, il contrôle tout depuis le ravitaillement jusqu'au remplacement des chevaux et se charge d'obtenir les passeports ou de les faire viser chaque fois que nécessaire. Il apparaît aussi comme un homme de relations et de contacts aisés, entretenus dans de nombreuses villes ou bourgades. Ainsi, en Suisse allemande, il a des connaissances à Aarburg; à Melligen, il croise son cousin Jean Jacques Tardent (1799-1833) habitant alors à Francfort-sur-le Main³⁹ et, à Eriswil, il rencontre le pasteur du lieu dont il savait qu'il souhaitait rejoindre Chabag, et qui le loge. De même, à Zürich où il arrive au moment d'une cession de la Diète helvétique, plusieurs députés le saluent au sortir du bâtiment⁴⁰. Dans la capitale autrichienne, il était déjà en lien avec le célèbre médecin genevois Jean de Carro (1770-1857) qui y exerçait depuis le milieu des années 1790, et à qui il rendit visite⁴¹. Plus avant sur la route, il entretint des contacts établis probablement lors de son premier voyage de retour vers Vevey. Ainsi, à Novoselytsya, «*grand village qui, par la réunion qu'y forment deux ruisseaux, est partagé entre les trois empires*

europeens»⁴², il trouva «*des amis de sa connaissance avec lesquels il fit bomrance*», plus avant à Tchernivitsi, c'est un confiseur des Grisons et une «*veuve suisse*» tenant une auberge dans laquelle ils purent se restaurer et, à Lemberg, il en alla de même avec l'aubergiste français.

Cependant, durant le voyage, il se révéla aussi un homme pratique capable de mettre la main à la pâte et de «*faire le maréchal*» en réparant une roue si nécessaire. En même temps, son intérêt pour les sciences naturelles affleura aussi lorsqu'à Burshtyn, un artiste sculpteur lui présenta plusieurs morceaux de pierres rares, dont il voulait faire présent «à l'Académie de Genève». Sa culture se traduisait aussi par la bibliothèque de quelque 400 tomes qu'il avait prise avec lui⁴³.

Une autre face de sa personnalité fut son habileté à spéculer comme lorsqu'il fut prêt à acquérir à Berne des gravures suisses de Weibel pour les revendre à Odessa plus cher. À un certain moment du voyage, «*après avoir passé un grand pont sur l'Inn*», il proposa même à François-David Noir de s'associer pour établir une librairie à Chisinau. Dur en affaire, à la fin du voyage au moment de régler les comptes, Noir estima qu'il avait abusé de son inexpérience au point de lui demander 330 livres pour le voyage, trente-trois batz par jour, tandis que

«*moi, et tout le convoi qui a vu comment j'ai été traité et ce que j'ai fait, ce que j'ai sacrifié pour lui, sommes persuadés que je n'y ai pas coûté douze batz journallement. Il est vrai qu'il ne me remit son compte qu'à mon départ, je ne pus pas lui faire d'observations*».

Il apparaît aussi comme un manipulateur ou un fin tacticien, en particulier à l'égard du jeune François-David

³⁹ Il sera ensuite épicer et marchand de vin à Berne. *Gazette de Lausanne*, 28 avril 1829, p. 4.

⁴⁰ Selon le journal d'Uranie Tardent.

⁴¹ Il était célèbre pour être parvenu, le 29 avril 1799, à immuniser ses deux fils, Charles (1796-?) et Pierre (1797-?), de la variole en leur inoculant une maladie vétérinaire bénigne, la variole des vaches. Ceci lui valut d'être anobli par l'empereur François-Joseph.

⁴² De 1774 à 1877, Novoselytsya se situait à la jonction de trois empires: autrichien (Duché de Bucovine), ottoman (principautés rattachées) et russe (Gouvernorat de Bessarabie).

⁴³ GANDER-WOLF, Heidi, «Chabag, Schweizer Kolonie am Schwarzen Meer...», *op. cit.*, p. 38, citant Anselm, p. 24.

qu'il voulait garder comme instituteur pour ses enfants et ceux de la future colonie. Lors de la réception des membres du voyage auprès du gouverneur Insoff, il le présenta contre son gré comme instituteur de la colonie et par la suite fit tout pour lui compliquer l'acquisition d'un visa pour se rendre à Odessa, en espérant ainsi le contraindre à rester.

Enfin, il fut un homme de réseau. Sa participation dès 1819 à la Société vaudoise d'histoire naturelle en témoigne⁴⁴, tout comme, dès 1829, son appartenance à la «Société d'agriculture» d'Odessa, fondée la même année; en sont aussi révélatrices sa sympathie et peut-être son appartenance à la franc-maçonnerie avec laquelle il fut en relation. Durant son bref séjour à Chisinau en 1821, il fréquenta la loge Ovide N° 25 tout juste ouverte le 17 septembre 1821 et dirigée par le général Pavel Pouschine (1802-1865)⁴⁵. Filiale de la loge Astrée de Saint-Pétersbourg (1815-1822), son existence fut brève à cause de l'interdiction de la franc-maçonnerie par le tsar par le décret du 1^{er} août 1822. Parmi les membres de la loge de Chisinau, il rencontra le poète Alexandre Pouchkine (1799-1837). En septembre 1820, ce dernier avait été exilé de Saint-Pétersbourg à cause de ses idées de réforme sociale; il avait intégré à Chisinau la chancellerie du général Insoff, où il avait été nommé «syndic en chef et président de la commission des colonies étrangères à la lisière sud de la Russie». C'est à ce titre que, le 21 décembre 1821, il se rendit à Chabag avec Tardent, en compagnie d'Ivan Petrovich Liprandi (1790-1880), officier des services secrets russes et ami qu'il côtoyait quotidiennement. Pouchkine partit en août 1823 pour Odessa qu'il dut abandonner à nouveau en août de

l'année suivante, non sans avoir été invité par Tardent à visiter la colonie.

Les débuts de la colonie ne furent certes pas faciles. Jusqu'en 1831, moment de l'élection d'un premier conseil de la communauté, Tardent en fut le seul animateur et ordonnateur, prenant toutes les initiatives. Il traitait avec les autorités russes; il parvint à obtenir de nouveaux droits, par exemple de pêche, pour les colons. Il parla au nom de la colonie. Il contacta de nouveaux colons potentiels afin de les inciter à rejoindre Chabag. Toutes les initiatives venaient de lui, tout était lié à sa personnalité⁴⁶.

L'hiver 1822 s'annonça difficile, bien que le gouverneur ait ordonné aux citoyens de la ville voisine d'Akkerman (aujourd'hui Belgorod-Dnestrovski) d'accorder le gîte aux colons vaudois. Dans une lettre à son cousin datant de début 1823, Jean-Louis Plantin soulignait qu'ils avaient été «très bien reçus» et qu'on leur avait «donné de très bons logements»⁴⁷. L'appel à la Providence divine devint cependant une nécessité, face à d'éventuelles tensions. Le colon Guerry proposa ainsi, lors de l'assemblée du 28 février 1823, une prière qui fut adoptée pour être lue au commencement de chaque réunion des colons⁴⁸.

Le 3 février 1823, Tardent avait envoyé sa première lettre à Vevey rendant compte de la mort de six chevaux peu après leur arrivée, probablement exténués par le voyage. Cependant l'entrain ne diminua pas et, dès le

⁴⁴ Son fils Charles (1812-1856) prit la relève et devint membre de la Société vaudoise d'histoire naturelle. Il publia en 1841, chez Ducloux à Lausanne, un *Essai sur l'Histoire naturelle de la Bessarabie*. Resté dans la colonie de Chabag jusqu'en 1841, il résida dans le voisinage dès lors.

⁴⁵ En cyrillique Пушкин, et non Пушкин, comme pour le poète.

⁴⁶ GANDER-WOLF, Heidi, «Chabag, Schweizer Kolonie am Schwarzen Meer...», *op. cit.*, p. 60.

⁴⁷ Lettre de Jean-Louis Plantin à son cousin de La-Tour-de-Peilz, Chabag, 1823, Archives Georges Charottot, Corseaux.

⁴⁸ Formulée ainsi : «*Notre aide soit au nom de Dieu, qui a fait le ciel et la terre, ainsi soit-il. Seigneur notre Dieu, puisque nous sommes assemblés pour vaquer à l'administration de nos biens publics, veuille par ta grâce nous assister de ton Esprit, afin que toutes nos délibérations tournent à la gloire de ton grand Nom, et à l'avantage de notre communauté, par ton fils Jésus-Christ! Amen.*» Citée par GANDER-WOLF, Heidi, «Chabag, Schweizer Kolonie am Schwarzen Meer...», *op. cit.*, p. 173.

23 mars, son fils aîné Marc âgé de 15 ans et Henri Zwicky qui en avait 28 plantèrent 54 hectares de vignes, ce qui leur prit deux mois ; les autres colons en firent de même ; à l'automne 1823, la récolte se révéla bonne, non sans déplorer les vols et les déprédatations de la part des populations environnantes. L'année suivante, dans une lettre datée du 12 novembre 1824 et adressée à un concitoyen de Lausanne tout juste deux ans après l'arrivée, Tardent décrivait de manière euphorique la situation en ces termes :

« Le petit canton que nous avons obtenu de S.M.I. (Sa Majesté Impériale) comprend plus de trente-six-mille poses vaudoises. Il est situé très agréablement entre le Liman (golfe) formé par le Dniester et la mer Noire. Nous y avons, comme dans notre pays, un lac, des rochers, des vignes, des jardins et des vergers plantés en beaux arbres fruitiers, ce qui est rare dans cette partie de l'Europe. L'année dernière nous avons planté ou fourni 80 000 boutures de vigne, et chaque année cela va en augmentant... Je compare nos vins rouge et blanc à ceux de Bordeaux et de Grave. Ils sont supérieurs à nos vins de La Côte et de Lavaux »⁴⁹.

Auparavant, durant l'automne 1823 au moment des vendanges, il était parvenu à faire venir à Chabag le comte Mikail Vorontsov (1782-1856), qui venait d'être désigné le 7 mai 1823 gouverneur général de la Nouvelle Russie ; ce dernier exprima son intérêt pour la colonie⁵⁰ et c'est sans doute à ce moment-là et suite à ces succès que Vorontsov le nomma Inspecteur général des vignobles d'Akkerman qui avaient été fortement négligés par les Turcs ; il lui octroya une résidence en ville sur le front du Liman. Il usa de sa position pour aider certains concitoyens à obtenir des emplois. Au vu

des bonnes nouvelles, de nouveaux immigrants vaudois arrivèrent ; en 1823 Jean-Pierre Meillaud, de Blonay, sa femme et leurs sept enfants ; en 1825 la famille Testuz de Chebres, puis celle de l'horloger Huguenin de La Chaux-de-Fonds ; en 1826 les Besson, Dogny, Gander, Kiener, Hacheler, Michoud et Baud, pharmacien. Une dizaine de familles nouvelles firent ainsi souche ou s'éteignirent rapidement. Car la mortalité fut importante en raison de la peste, apportée par les armées russes après la guerre de 1828-1829 contre les Turcs. Au pire moment, il ne resta que « *trois hommes valides pour inhumer les morts* ». Orphelins, des enfants rentrèrent en Suisse par leurs propres moyens ! En 1831, une moitié de la colonie était composée de veufs et d'orphelins, et l'autre de tuteurs. Épidémies (anthrax, choléra, sauterelles) et vols de récoltes affectèrent les colons vaudois au point que des renforts des colonies allemandes voisines furent acceptés sur les terres de la colonie vaudoise. C'est dans ce contexte que Louis-Vincent mourut en 1836 prématurément à l'âge de 49 ans, et bien qu'affecté par les difficultés et à moitié ruiné, il restait confiant dans le succès à long terme de son entreprise. Il fut enterré dans une tombe modeste. Uranie lui survécut jusqu'en 1852 ; refusant plusieurs propositions de remariage, elle resta fidèle à sa mémoire et reposa par la suite à côté de son défunt mari dont elle avait soutenu toute l'entreprise et veillé sur leurs dix enfants dont sept étaient nés à Vevey et trois à Chabag. Les colons la surnommèrent « *la reine Berthe de la colonie* ». Tardent en fut le roi non tant par son autorité que par ses capacités à organiser une entreprise de colonisation vaudoise unique en son genre, par sa personnalité et par les réseaux multiples qu'il sut constituer et cultiver.

L'entreprise eut probablement, au moins dans la tête de Tardent, une dimension utopique que le terme d'Helvétianopolis refléta au départ, bien qu'il ne soit pas parvenu à supplanter celui de Chabag. On ne sait s'il fut inspiré à Tardent par la colonisation russe en Crimée sous Catherine II, nommant ou renommant les villes sous cette

⁴⁹ La lettre est publiée dans *Le Nouvelliste Vaudois*, 22 mars 1825, p. 89. Sur Chabag, voir aussi *Le Nouvelliste Vaudois*, 27 avril 1827, p. 135.

⁵⁰ GANDER-WOLF, Heidi, « Chabag, Schweizer Kolonie am Schwarzen Meer... », *op. cit.*, p. 61.

modalité (Sébastopol, Simferopol) ou par le bourg de l'autre rive du Liman du Dniester, lui aussi rebaptisé au même moment Ovidiopol en hommage au poète Ovide. Helvétianopol pouvait ainsi lui répondre en rompant avec le toponyme tatar de Shabo, indiquant ainsi une refondation. Ou peut-être, Tardent qui était un grand lecteur, à en croire sa bibliothèque transportée de Vevey à Chabag, avait-il connaissance des premiers penseurs socialistes utopiques, parmi lesquels le Gallois Robert Owen (1771-1858) qui avait visité Pestalozzi à Yverdon en 1818 ? Ou encore possédait-il le *Christianopolis* du pasteur luthérien Johann Valentin Andreae (1586-1654), publié en 1619 à Strasbourg ? Dans cette œuvre, qui avait influé sur les socialistes du début du XIX^e siècle, l'auteur décrivait une cité sans propriété privée, à l'agencement géométrique et

fonctionnel, dans laquelle travail et science étaient étroitement liés. Rien ne laisse transparaître dans l'organisation de la colonie de Chabag ni dans sa charte fondatrice une pareille influence. La dimension religieuse de l'entreprise se limita, selon la charte des colons, à ce que chaque membre soit tenu de posséder un psautier et un catéchisme pour les enfants. Même la devise de la colonie, *ora et labora*, renvoyait à celle de la Confrérie veveysanne des vignerons plutôt qu'à une quelconque mystique colonisatrice inspirée du monachisme bénédictin. Mais sans doute fallut-il une bonne dose d'espérance en un monde meilleur pour délaisser Vevey ou Lavaux et pour fonder une colonie vaudoise au destin aléatoire sur le front pionnier bessarabe aux marges de la Nouvelle Russie.

Jean-Pierre Bastian

Jean-Pierre Bastian, né en 1947 à Alès, originaire de Lutry, est professeur émérite de sociologie des religions à l'Université de Strasbourg. Son mémoire de licence en théologie soutenu à l'Université de Lausanne en 1973 a porté sur «La guerre des Camisards, 1702-1704» ; il a été suivi d'une thèse de doctorat en histoire soutenue en 1987 (IHEAL-ParisIII/El Colegio de Mexico) sur «Les dissidents: sociétés protestantes et révolution au Mexique, 1872-1911» et d'une habilitation en sociologie des religions en 1993 (Université de Strasbourg) sur «Les protestantismes latino-américains, un objet sociologique à interroger et à construire». Parmi ses dernières publications: *Une immigration alpine à Lavaux aux XV^e et XVI^e siècles*, Lausanne, BHV 137, 2012 et *La fracture religieuse vaudoise, 1847-1966*, Genève : Labor et Fides, 2016.

